

ISSN 2071 - 1964

**Revue interafricaine de littérature,  
linguistique et philosophie**

# **Particip'Action**

**Revue semestrielle. Volume 12, N°2 – Juillet 2020  
Lomé – Togo**

**ADMINISTRATION DE LA REVUE PARTICIP'ACTION**

<b>Directeur de publication</b>	: Pr Komla Messan NUBUKPO
<b>Coordinateurs de rédaction</b>	: Pr Martin Dossou GBENOUGA : Pr Kodjo AFAGLA
<b>Secrétariat</b>	: Dr Ebony Kpalambo AGBOH : Dr Komi BAFANA : Dr Kokouvi M. d'ALMEIDA : Dr Isidore K. E. GUELLY

**COMITE SCIENTIFIQUE ET DE RELECTURE**

**Président:** Serge GLITHO, Professeur titulaire (Togo)

*Membres:*

Pr Augustin AÏNAMON (Bénin), Pr Kofi ANYIDOHO (Ghana), Pr Zadi GREKOU (Côte d'Ivoire), Pr Akanni Mamoud IGUE, (Bénin), Pr Mamadou KANDJI (Sénégal), Pr Taofiki KOUMAKPAÏ (Bénin), Pr Guy Ossito MIDIOHOUAN (Bénin), Pr Bernard NGANGA (Congo Brazzaville), Pr Norbert NIKIEMA (Burkina Faso), Pr Adjaï Paulin OLOUKPONA-YINNON (Togo), Pr Issa TAKASSI (Togo), Pr Simon Agbéko AMEGBLEAME (Togo), Pr Marie-Laurence NGORAN-POAME (Côte d'Ivoire), Pr Kazaro TASSOU (Togo), Pr Ambroise C. MEDEGAN (Bénin), Pr Médard BADA (Bénin), Pr René Daniel AKENDENGUE (Gabon), Pr Konan AMANI (Côte d'Ivoire), Pr Léonard KOUSSOUHON (Bénin), Pr Sophie TANHOSSOU-AKIBODE (Togo).

**Relecture/Révision**

- Pr Serge GLITHO
- Pr Ataféi PEWISSI
- Pr Komla Messan NUBUKPO

Contact : Revue *Particip'Action*, Faculté des Lettres, Langues et Arts de l'Université de Lomé – Togo.

01BP 4317 Lomé – Togo

Tél. : 00228 90 25 70 00/99 47 14 14

E-mail : [participaction1@gmail.com](mailto:participaction1@gmail.com)

© Juillet 2020

ISSN 2071 – 1964

Tous droits réservés

## LIGNE EDITORIALE

*Particip'Action* est une revue scientifique. Les textes que nous acceptons en français, anglais, allemand ou en espagnol sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

### La taille des articles

Volume : 15 à 16 pages ; interligne : 1,5 ; pas d'écriture : 12, Times New Roman.

### Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- Un **Résumé** en français qui ne doit pas dépasser 6 lignes (60 mots)
- Les **Mots-clés** ;
- Un résumé en anglais (**Abstract**) qui ne doit pas dépasser 8 (huit) lignes ; Ce résumé doit être traduit en français.
- **Key words** ;
- **Introduction** ; elle doit mettre en exergue la problématique du travail
- **Développement** ;

Les articulations du développement du texte doivent être titrées et/ou sous titrées ainsi :

1. Pour le **Titre** de la première section
- 1.1. Pour le **Titre** de la première sous-section
2. Pour le **Titre** de la deuxième section
- 2.1. Pour le **Titre** de la première sous-section de la deuxième section
- 2.2. etc.

- **Conclusion**

Elle doit être brève et insister sur l'originalité des résultats de la recherche menée.

- **Bibliographie**

Les sources consultées et/ou citées doivent figurer dans une rubrique, en fin de texte, intitulée :

### **Bibliographie.**

Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms de famille des auteurs) et se présente comme suit :

Pour un livre : NOM, Prénom (ou initiaux), (Année de publication). *Titre du livre (en italique)*. Lieu d'édition, Maison d'édition.

Pour un article : NOM, Prénoms (ou initiaux), (Année de publication). "Titre de l'article" (entre griffes) suivi de in, *Titre de la revue (en italique)*,

Volume, Numéro, Lieu et année d'édition, Indication des pages occupées par l'article dans la revue.

Les rapports et des documents inédits mais d'intérêt scientifique peuvent être cités.

**La présentation des notes**

La rédaction n'admet que des notes en bas de page. Les notes en fin de texte ne sont pas tolérées.

Les citations et les termes étrangers sont en italique et entre guillemets « ».

Les titres d'articles sont entre griffes “ ”. Il faut éviter de les mettre en italique.

Les titres d'ouvrages et de revues sont en italique. Ils ne sont pas soulignés.

La revue *Particip'Action* s'interdit le soulignement.

Les références bibliographiques en bas de page se présentent de la manière suivante : Prénoms (on peut les abrégé par leurs initiaux) et nom de l'auteur, *Titre de l'ouvrage*, (s'il s'agit d'un livre) ou “Titre de l'article”, *Nom de la revue*, (vol. et n°), Lieu d'édition, Année, n° de pages.

Le système de référence par année à l'intérieur du texte est également toléré.

Elle se présente de la seule manière suivante : Prénoms et Nom de l'auteur (année d'édition : n° de page). NB : Le choix de ce système de référence oblige l'auteur de l'article proposé à faire figurer dans la bibliographie en fin de texte toutes les sources citées à l'intérieur du texte.

Le comité scientifique de lecture est le seul juge de la scientificité des textes publiés. L'administration et la rédaction de la revue sont les seuls habilités à publier les textes retenus par les comités scientifiques et de relecture. Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs. Les textes non publiés ne sont pas retournés.

La présentation des figures, cartes, graphiques... doit respecter le format (format : 12,5/26) de la mise en page de la revue *Particip'Action*.

Tous les articles doivent être envoyés aux adresses suivantes : **participaction1@gmail.com**

NB1 : Chaque auteur dont l'article est retenu pour publication dans la revue *Particip'Action* participe aux frais d'édition à raison de 50.000 francs CFA (soit 75 euros ou 100 dollars US) par article et par numéro. Il reçoit, à titre gratuit, un tiré-à-part.

NB2 : La quête philosophique centrale de la revue *Particip'Action* reste : **Fluidité identitaire et construction du changement : approches pluri-et/ou transdisciplinaires.**

Les auteurs qui souhaitent se faire publier dans nos colonnes sont priés d'avoir cette philosophie comme fil directeur de leur réflexion.

La Rédaction

## SOMMAIRE

### LITTÉRATURE

1. L'autre monolithique ou l'unité mosaïque : la littérature américaine multiculturelle à l'épreuve de l'altérité  
**Vamara KONÉ.....9**
2. The Poet as an Evangelist: Biblical Allusions in Ewe Oral Poetry  
**Kangnivi KODJOVI.....33**
3. Les femmes médiévales, victimes des inégalités sociales : le cas de Nicolette dans l'œuvre *Aucassin et Nicolette*; méthodologie pour une étude comparée.  
**Komlan APLA.....55**
4. Skin Color and Child Abuse in Wallace Thurman's *The Blacker the Berry* and Toni Morrison's *God Help the Child*  
**Komi BEGEDOU .....69**
5. L'éthique de l'engagement et de la situation dans l'écriture sartrienne  
**Papa Samba NDIAYE.....87**
6. Les traditions funèbres du royaume d'enfance comme fondement d'une poétique dans les *élégies majeures* de Léopold Sédar Senghor : l'exemple de « Élegie pour Philippe-Maguilen Senghor »  
**Mamadou DIENG.....101**

### LINGUISTIQUE

7. Pour la connaissance des vertus thérapeutiques des espèces végétales en langue Baoulé : politique linguistique et communication  
**Damanan Joachim N'DRE & Kouamé Gilles YAO.....123**
8. Approche morphosémantique des unités phraséologiques du gègbè : cas des expressions idiomatiques  
**Kodjo Messan AGBOBLI .....141**
9. Analyse comparative des modalités verbales des parlers du continuum dialectal gbé  
**Zinsou HOUNZANGBE.....165**

### PHILOSOPHIE ET SCIENCES SOCIALES

10. John Locke et le droit de résistance citoyenne  
**Gaoussou OUEDRAOGO.....191**

11. Égalité du bon sens chez Descartes et accès de la femme à l'éducation et à la terre en Afrique  
**Marcel Silvère Blé KOUAHO.....215**
  
12. De l'ethnicité a l'islamisme violent : questionner l'identité dans les guerres africaines post-guerre froide  
**Gabriel NDOUR.....229**
  
13. Difficultés des non-voyants à l'Université de Lomé au Togo  
**Komivi BOKO.....251**

**LES FEMMES MEDIEVALES, VICTIMES DES INEGALITES SOCIALES : LE CAS DE NICOLETTE DANS L'ŒUVRE *AUCASSIN ET NICOLETTE*; METHODOLOGIE POUR UNE ETUDE COMPAREE**

**Komlan APLA**

Université de Lomé, Togo

**Résumé**

Cette étude porte sur « Les femmes médiévales, victimes des inégalités sociales. Le cas de Nicolette dans l'œuvre *Aucassin et Nicolette*; méthodologie pour une étude comparée.» Dans ladite œuvre, nous avons relevé que Nicolette a été victime d'injustice et d'interdiction de se marier avec Aucassin à cause de son statut d'esclave.

Pour mieux restituer la quintessence des résultats auxquels nous sommes parvenu, nous avons choisi l'approche sociocritique qui permet une vue claire de la sphère mise en fiction dans l'œuvre que nous avons choisi d'exploiter.

Notre étude prend en compte trois aspects, notamment le statut de la femme médiévale, l'évolution dans le temps de l'image de la femme, objet de l'étude comparée et enfin la discussion sur les résultats obtenus.

En définitive, il apparaît que les femmes médiévales, plus spécialement l'héroïne Nicolette, ont été victimes d'injustices sociales et que le statut de la femme a considérablement évolué avec le temps grâce aux actions salutaires entreprises par les écrivains et les défenseurs des droits de la personne.

**Mots-clés :** inégalité, société, victimes, classe sociale, moyen âge

**Abstract**

This study on “Les femmes médiévales, victimes des inégalités sociales: cas de Nicolette dans l'œuvre *Aucassin et Nicolette*; méthodologie pour une étude comparée” raises the problematic of legibility of the book. In the aforementioned book, we have found that Nicolette, a female character,

was a victim of injustice and forbidden to get married to Aucassin due to her social rank, or her status as a slave.

In order to relay the quintessence of the issues raised, we have chosen sociocriticism as the approach that lends tools for a clear view of evidence on the social sphere defamiliarised in the novel.

Our study is subdivided into three parts, namely: the status of the medieval woman, the comparative study of the depiction of the developing image of woman with time, and the discussion of the achieved results.

This study has finally found that medieval women, specifically Nicolette the heroine, has been a victim of social injustices (social inequalities) and that the status of the woman has considerably changed with time owing to the works of creative writers and defenders of human rights.

**Keywords:** Inequality, society, victim, social class, middle age

### Introduction

La littérature médiévale a pris en considération les préoccupations sociales des hommes en mettant à nu les maux qui minaient la société surtout les inégalités sociales qui y existaient. Après avoir lu certaines œuvres littéraires qui ont marqué d'un sceau indélébile les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, en l'occurrence, *La Chanson de Roland*<sup>7</sup>, *Tristan et Iseult*<sup>8</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, *Le Chevalier de la Charette*<sup>9</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, *Quête du Saint Graal*<sup>10</sup> au XIII<sup>e</sup>

---

<sup>7</sup> *La Chanson de Roland*, Lettres gothiques, Collection dirigée par Michel Zink, édition critique et traduction de Ian Short 2<sup>e</sup> éd., Livre de Poche, éd., Librairie Générale Française, 1990, p. 266.

<sup>8</sup> Le récit de Tristan et Yseult a été écrit au XII<sup>e</sup> siècle. Cependant, tel qu'il nous est restitué par Joseph Bédier à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est en fait une reconstitution composite de la vieille légende celtique à partir des fragments sauvés des ouvrages de Béroul et de Thomas surtout. Par sa barbarie, le premier est plus proche de la légende originelle. Le second se (propose un autre verbe ici) plus respectueux des règles courtoises de la société anglo-française.

<sup>9</sup> *Lancelot ou le Chevalier de la charrette* est un roman en vers de Chrétien de Troyes écrit probablement entre 1176 et 1181 à la demande de Marie de Champagne. Le roman met en scène Lancelot qui veut délivrer la reine de Guenièvre, prisonnière de Méléagant. Chrétien de Troyes l'aurait commencé et c'est le Clerc Godefroi de Lagny qui l'aurait achevé avec son accord comme le précise le texte : *Godefroix de Leigni, le clers./ A parfins La charrette Mes nus hom blasme ne*

siècle, *Aucassin et Nicolette*<sup>11</sup> XIII<sup>e</sup> siècle, il paraît évident que ce fléau a été spécialement mis en évidence dans *Aucassin et Nicolette*. Il a décrit cette réalité dont Aucassin était victime, pour voir exprimé son inclination amoureuse à sa dulcinée Nicolette. Ce qui justifie l'intérêt du choix de cette œuvre et de ce sujet.

Ainsi ce sujet suscite-t-il des interrogations :

Pourquoi un tel sujet et que nous inspire-t-il ?

Quelle est la méthode appropriée pour l'analyser et comment devons-nous l'orienter ?

Pour mieux scruter notre sujet, nous avons dû recourir à l'approche sociocritique.

Pourquoi le choix de cette approche ?

D'entrée de jeu, notons que Claude Duchet<sup>12</sup> reste l'auteur de cette approche. Nous l'avons choisie justement parce qu'elle nous a permis de comprendre l'environnement social dans lequel Aucassin et Nicolette ont vécu avec leurs parents (Société féodale).

Concrètement, cette étude vise à montrer les inégalités sociales dont sont victimes les femmes du moyen âge, plus spécialement, Nicolette.

Ainsi trois parties clefs fondent-elles notre étude.

---

*l'an mete / se sor Crestien a ovré / Car ç'a il fet par le boen gré / Crestien, qui le comença. « Le Clerc Godefroi de Langny a achevé La Charrette. Mais que personne ne lui reproche d'avoir continué le travail de Chrétien, car il l'a fait avec le complet accord de Chrétien qu'il l'a commencé ». Traduction de Daniel Poiron, in Chretien de Troyes, Œuvres complètes, La Pléiade, 1994, p.682.*

<sup>4</sup> C'est un roman composé au XIII<sup>e</sup> siècle relatant l'histoire des Chevaliers de la Table Ronde à la recherche du Saint-Graal. Le Saint Graal est la coupe qu'utilisa Jésus-Christ lors de la Cène qui précéda sa passion et dont Joseph d'Arimathie se servit pour recueillir le sang de Jésus-Christ crucifié, après avoir été achevé par la lance d'un soldat romain. Le Saint-Graal est un talisman, un objet divin et merveilleux aux pouvoirs extraordinaires : pour les Chevaliers de la Table Ronde, c'est une corne d'abondance capable de fournir à chacun ses mets qu'ils préfèrent.

<sup>11</sup> Aucassin et Nicolette, Chantefable du XIII<sup>e</sup> siècle, Préface, traduction nouvelle et notes de Philipps Walter, Professeur à l'Université de Grenoble, édition bilingue, Editions Gallimard, 1999, p. 200.

<sup>12</sup> Claude Duchet est un critique littéraire français né le 31 mai 1925. Il est l'inventeur de la sociocritique depuis 1971.

Tout d'abord, la première partie porte sur le statut de la femme médiévale. La deuxième partie peint l'image évolutive de la femme dans le temps. La troisième partie est consacrée à la discussion sur des résultats obtenus.

### 1. Le statut de la femme médiévale

Depuis l'antiquité, les femmes ont été infériorisées par les hommes. Elles n'ont pas voix au chapitre surtout celles qui étaient issues de la basse classe. Les démunies n'avaient pas les mêmes privilèges que les hommes. Les nobles ne doivent pas cohabiter avec les gens de la classe inférieure. Ceux qui sont issus de la royauté ne doivent pas composer avec les esclaves. C'est exactement ce qui est arrivé à l'héroïne Nicolette, une esclave qui était tombée amoureuse du Prince Aucassin. Ce dernier a marqué son plein accord à sceller leur union. Il était très attaché à Nicolette comme nous l'avons observé à partir de cet exemple.

*Naie voir, tant n'atenderoie je mie ; ains m'esquelderoie de si  
lonc que je verroie une maisiere / u une bisse pierre, s'i  
hurterioie durement me teste que j'en feroie les ex voler et que  
je m'escerveleroietos (Auc.XIV.8-12. pp.15-16)  
= Non vraiment je n'attendais pas tant, mais je m'élancerais  
d'aussi loin que je verrais .une muraille ou un rocher dur<sup>13</sup>*

Nous comprenons que le prince Aucassin au nom de l'amour qu'il a pour Nicolette, était prêt à "vendre son âme au diable", à surmonter les obstacles naturels (rocher) et humains (*muraille*). Parfois, quand on aime, tout porte à croire qu'on a perdu la raison. Ceci nous laisse à penser à l'adage selon lequel « *l'amour n'a pas de frontière* ». Dans cette même optique, pour corroborer cette thèse, nous pouvons nous référer à ce constat de Blaise Pascal : « *Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point.* »<sup>14</sup>

Sur cette question, Jean de La Fontaine a ostensiblement affiché son idée :

---

<sup>13</sup>Gustave Cohen, *ibid.*, p. 33.

<sup>14</sup> Blaise Pascal, *Pensées*,[s.p.].

« *Amour, amour, quand tu nous tiens, on peut bien dire ;  
Adieu la prudence.* »<sup>15</sup>

Malheureusement, le statut d'esclave de Nicolette n'a pas plu aux parents d'Aucassin qui ont vu d'un mauvais œil cette union des deux jeunes gens.

Pour preuve, nous pouvons nous référer à ce passage du résumé de l'œuvre :

« *Ils étaient deux "enfants" qui s'aimaient tant. Aucassin, le fils du comte de Beaucaire, est amoureux fou de Nicolette, une jeune prisonnière d'origine sarrasine. Mais cette idylle n'a d'abord rien d'une partie de plaisir dans un monde féodal insensible au miracle de l'amour.* »<sup>16</sup>

De toute évidence, à la lumière de ce qui précède, certifions que les inégalités ou les injustices sociales ne datent pas d'aujourd'hui et cet exemple de Nicolette le témoigne. Devant une pareille situation, l'homme semble ignorer les Saintes Ecritures qui soulignent vertement que « *l'homme est créé à l'image de Dieu* »<sup>17</sup> ou que « *Dieu créa l'homme à son image.* »<sup>18</sup> Abondant dans le même sens, E. Montmasson s'est inspiré des travaux scientifiques de Théodoret de Cyr et de Procope de Gaza en reprenant la formule en ces termes « *l'homme créé à l'image de Dieu.* »<sup>19</sup>. Les Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens ont aussi abordé le même sujet dans leur article intitulé *L'homme à l'image Dieu*. A titre illustratif nous avons retenu ce passage « *dans ce premier récit de la création, chaque jour, Dieu parle, fait exister les choses et les êtres puis prend le temps de contempler son œuvre. "Dieu vit que cela était bon". Il modèle l'homme à son image (de créateur). Il le crée en dernier comme un couronnement de son œuvre. En le voyant, il dit que "cela était très bon" (Gn 1,31)* »<sup>20</sup>

---

<sup>15</sup> Jean de La fontaine, *Fables*, [s.p.].

<sup>16</sup> Une partie du résumé de l'œuvre *Aucassin et Nicolette*.

<sup>17</sup> Romain 11.33-36, Esaie 43.7.

<sup>18</sup> Ibid.

<sup>19</sup> Revue des études byzantines, 1912, pp.154-162.

<sup>20</sup> Ibid.

La question que nous pouvons nous poser à présent reste celle-ci : ce statut de la femme va –t-il changer avec le temps ?

Les éléments de réponses à cette préoccupation nous amènent à une étude comparée du statut de la femme médiévale et de celui de la femme contemporaine.

## **2. La peinture de l'image évolutive de la femme dans le temps, élément pour une étude comparée**

Le statut de la femme depuis le moyen âge jusqu'à nos jours a t-il changé ? La réponse à cette question est affirmative, vu que depuis l'antiquité jusqu'à ce jour, les conditions féminines se sont considérablement améliorées. Aujourd'hui, le constat est indéniable.

Le statut de la femme n'est pas resté standard. Il a connu une évolution dans le temps, même La plupart des femmes contemporaines instruites revendiquent leurs droits et s'inscrivent dans la logique de l'émancipation féministe.

Les conférences sur leur émancipation, leur autonomisation, bref sur leur développement ont été organisées à travers le monde entier par d'éminents chercheurs ou des promoteurs de l'épanouissement des femmes.

Dans ce contexte, à titre illustratif, nous nous sommes rappelé la communication faite par Elisabeth Fourn sur le thème : « *Rôle et importance des femmes dans le développement socio-économique du Bénin : Pesanteurs culturelles et sociologiques* »<sup>21</sup>

Après avoir relevé les handicaps qui freinent le développement des femmes béninoises, Elisabeth Fourn a souligné la nécessité d' « *application effective des lois prises en faveur des femmes, ce à travers des décrets. Education selon le genre, car qui a l'éducation a le pouvoir...* »<sup>22</sup>

---

<sup>21</sup> [www.google.fr](http://www.google.fr) consulté le 13 avril 2019.

<sup>22</sup> [www.google.fr](http://www.google.fr) , ibid.

Aujourd'hui, nous avons des icônes féminines, en l'occurrence, la Chancelière allemande, Angela Merkel<sup>23</sup> en Europe, ancienne Présidente du Libéria, Shirleaf Ellen Johnson en Afrique, l'ancienne Présidente du Malawi, Joyce Banda en Afrique première présidente de l'Assemblée Nationale Togolaise Dzigbondi Kouigan Yawa Etsegan<sup>24</sup>, pour ne citer que celles-là. La Première Ministre britannique Theresa May.<sup>25</sup>

Par ailleurs, soulignons que la journée internationale célébrée le 8 mars de chaque année est dédiée aux femmes pour leur promotion.

Par rapport à la femme médiévale, la femme contemporaine a plus de privilèges. Les femmes contemporaines sont d'abord illuminées, conscientisées et soutenues par les écrivains, les défenseurs et les promoteurs des droits de l'homme. Alors, que pouvons-nous retenir ?

Il apparaît par conséquent que le statut de la femme a évolué positivement, dans le temps grâce aux multiples efforts consentis par les écrivains et les défenseurs des droits de l'homme, comme il a été dit dans la *Déclaration des droits et du citoyen* en son *Article premier* :

-« *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit [...] »*<sup>26</sup>.

Dans cette même veine, nous pouvons nous référer également à cette thèse extraite du même ouvrage, en son article 6 « *...tous les citoyens, étant égaux à ses yeux (Il s'agit de la loi) sont également admissibles à toutes dignités...* »<sup>27</sup>

De plus, avouons que plusieurs écrivaines ont inlassablement promu les valeurs féminines à l'instar des écrivaines africaines qui ont beaucoup

---

<sup>23</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Angela\\_Merkel](https://fr.wikipedia.org/wiki/Angela_Merkel) consulté le 13 avril 2019 ou [relationnistemireille@gmail.com](mailto:relationnistemireille@gmail.com) consulté le 13 avril 2019.

<sup>24</sup> <http://www.voaafrique.com/alune-femme-elue-prsidente-de-l-Assemblee-nationale-du-togo-/4756033.html> consulté le 13 avril 2019.

<sup>25</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Theresa\\_May](https://fr.wikipedia.org/wiki/Theresa_May) consulté le 13 avril 2019.

<sup>26</sup> In *Culture générale 1*, sous la direction d'Eric Cobast et Richard Robert, éd., PUF, 2004, p. 14.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p.15.

parlé de la condition féminine. Elles ont visé dans leurs œuvres l'amélioration du statut ou de la condition de la femme. Parmi elles, nous citons Mariama Bâ, première romancière d'Afrique de l'Ouest, avec son tout premier roman *Une si longue lettre*<sup>28</sup>, Leila Abouzeid,<sup>29</sup> auteure marocaine, Unity Dow<sup>30</sup> écrivaine magistrate émérite de Botswana, Ananda Devi<sup>31</sup> Mauricienne, Zukiswa Wanner<sup>32</sup> Sud-Africaine, Chimamanda Adichie,<sup>33</sup> Nigériane

Les écrivaines européennes ont assez tôt compris la nécessité de la défense des valeurs féminines de même que les anglaises et les asiatiques.

### 3. Les résultats

Ce volet prend en compte toutes ces préoccupations susmentionnées en leur trouvant des éléments de réponse. Du Moyen âge jusqu'à nos jours, il est manifeste que les inégalités sociales, surtout dans le choix du futur conjoint ou de la future conjointe, ont énormément diminué grâce aux efforts déployés par beaucoup d'écrivains et d'artistes.

Dans cette même veine, si nous jetons un regard panoramique et cursif sur certaines œuvres comme *Trois prétendants...un Mari*<sup>34</sup> de Guillaume Oyono Mbia, *Sous l'orage*<sup>35</sup> de Seydou Badian et bien d'autres, nous nous rendons à l'évidence que ces auteurs se sont dressés contre l'implication maladroite de certains parents dans le choix du conjoint ou de la conjointe de leurs enfants.

---

<sup>28</sup> Mariama Bâ, *Une si longue lettre*, Nouvelles Editions Africaines, 1979.

<sup>29</sup> [www.google.fr](http://www.google.fr) consulté 13 avril 2019.

<sup>30</sup> Ibid.

<sup>31</sup> Ibid.

<sup>32</sup> Ibid.

<sup>33</sup> Ibid.

<sup>34</sup> Guillaume Oyono Mbia, *Trois Prétendants...un Mari*, éd., Clé Yaoundé (Cameroun), 1963, p. 153.

<sup>35</sup> Seydou Badian, *Sous l'Orage*, éd., Les Presses Universelles Avignon, 1957, p. 253.

Dans *Trois prétendants...un Mari*<sup>36</sup>, l'auteur passe par le truchement de l'héroïne Juliette pour dénoncer les vils comportements de ses parents qui consistent à lui imposer un mari. Juliette étant émancipée, voici ce qu'elle a dit à ces derniers :

*« Quoi ? Je suis donc à vendre ? Pourquoi faut-il que vous essayiez de me donner au plus offrant ? Est-ce qu'on ne peut pas me consulter pour un mariage qui me concerne ? »*<sup>37</sup>

Puis elle a ajouté que :

*« Tu veux donc que j'accepte de me laisser vendre comme une chèvre ? Mais je suis un être humain ! J'ai de la valeur ! »*<sup>38</sup>

Les parents de Juliette ont donc lamentablement échoué dans leur incongrue mission.

Au sujet de l'héroïne Kany, dans *Sous l'orage*, elle a suivi la même démarche adoptée par Juliette en récusant son union avec le riche commerçant Famagan.

Elle s'est révoltée contre ses parents. Pour preuve, nous pouvons recourir à certains de ses propos :

*«- je n'aime pas Famagan, je n'aime pas Famagan, cria Kany au milieu des sanglots (...) Mâ I fut Kany qui s'est vivement redressée, pardonne-moi, mais je ne peux pas être la femme de Famagan. Faites de moi ce que vous voudrez, je préfère mourir. »*<sup>39</sup>

Kany aime en catimini Samou comme le souligne ce passage :

*« Kany aime en secret Samou, qui, comme elle, poursuit ses études pour devenir fonctionnaire. Elle ignore que le conseil de famille [...] a décidé de la marier à Famagan. C'est maman Téné qui est chargée de lui annoncer la nouvelle. »*<sup>40</sup>

---

<sup>36</sup> Ibid.

<sup>37</sup> Ibid., p. 20.

<sup>38</sup> Ibid., p. 24.

<sup>39</sup> Seydou Badian, *Sous l'Orage*, éd., Les Presses Universelles d'Avignon, 1957, p. 72.

<sup>40</sup> Ibid.

Dans le même sens, elle affirme :

« *Je n'épouserai jamais Famagan. Il se fatigue pour rien. J'aime Samou et je l'aimerai toujours.* »<sup>41</sup>

Qui plus est, dans la société française, l'implication incongrue de certains parents, dans la vie conjugale de leurs enfants a été chaudement dénoncée par les auteurs comme en fait foi cette position de Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière qui dans sa pièce théâtrale *L'Avare*<sup>42</sup> a vitupéré l'internement malséant du personnage central d'Harpagon dans le choix du conjoint ou de la conjointe de ses enfants, Elise et Cléante.

ELISE

« *Je me tuerai plutôt que d'épouser un tel mari* »<sup>43</sup>  
« *Je suis très humble servante au seigneur Anselme ;  
mais...avec votre permission, je ne l'épouserai point.* »<sup>44</sup>

ELISE

« *Mais a-t-on jamais vu un père marier sa fille de la sorte* »<sup>45</sup>

CLÉANTE

« *Le mariage peut nous faire peur à tous deux, de la façon que vous pouvez l'entendre, et nous craignons que nos ne soient pas d'accord avec votre choix.* »<sup>46</sup>

Par conséquent, il paraît évident que les deux filles se sont farouchement opposées à la décision de leur père. En effet, nous pouvons conclure qu'elles sont émancipées.

Enfin, il apparaît qu'au Moyen âge, dans la société française, le choix de la conjointe, compte tenu de son statut social, était refusé par les

---

<sup>41</sup> Dans son mémoire sur Le conflit des générations dans *Sous l'Orage* de Seydou Badian et *Le Porte-parole du Président* de Marcel Khombe Mangwanda de Samuel Beya Ntita, soutenu par Samuel Beya Ntita sous la direction du Dr Lete Apey ESOBE, University of South Africa, janvier 2014, p. 37.

<sup>42</sup> Jean-Baptiste Poquelin (Molière), *L'Avare*, éd., Pochet, département d'Univers Proche, pour préface, 2007, p. 166.

<sup>43</sup> Ibid., p. 46.

<sup>44</sup> Ibid., p. 45.

<sup>45</sup> Jean-Baptiste Poquelin (Molière), *L'Avare*, éd., Pochet, département d'Univers Proche, pour préface, 2007, p.46.

<sup>46</sup> Ibid., p.43.

parents de l'homme alors qu'en Afrique contemporaine, ce sont les parents qui choisissent de force les maris à leurs filles comme le montrent les exemples de Juliette et Kany.

Notons cependant que cette pratique des parents est maintenant obsolète.

Cette étude nous a permis de comparer le statut social de la femme médiévale à celui de la femme contemporaine qui semble bénéficier, aujourd'hui de beaucoup de privilèges.

### **Conclusion**

Au terme de notre étude, il convient de retenir que le statut de la femme a considérablement changé grâce aux rôles importants joués par les écrivains et les défenseurs des droits de l'homme et de la promotion féminine. Nicolette a été victime d'injustice ou des inégalités sociales. Cette étude nous a permis d'établir un parallèle entre le statut de la femme médiévale et celui de la femme contemporaine. Les héroïnes Juliette, (*Trois prétendants...un mari*, de Guillaume Oyono Mbia), Kany (*Sous l'Orage* de Seydou Badian) et Elise (*L'Avare* de Molière) ont un destin commun. Nicolette porte seule son destin. Pour parvenir à ces résultats, nous avons dû recourir à l'approche sociocritique.

### **Bibliographie**

#### **1-Corpus**

Anonyme, *Aucassin et Aucassin : Chantefable du XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Mario Roques, Librairie Honoré Champion, 1967.

#### **2-Ouvrage en ancien français**

*La Chanson de Roland*, Lettres gothiques, Collection dirigée par Michel Zink, édition critique et traduction de Ian Short 2<sup>e</sup> éd., Livre de Poche, éd., Librairie Générale Française, 1990.

#### **3-Ouvrages en français moderne**

BADIAN, Seydou, *Sous l'Orage* suivi de *La Mort de CHAKA* éd., ville : Les Presses Universelles d'Avignon, 1957..

BÂ, Mariama, *Une si longue lettre*, ville, Nouvelles éditions africaines, 1979.

COBAST, Eric et ROBERT Richard, *Culture générale 1*, éd., puf, 2004

FONTAINE, de Jean, *Fables* [s.e.], [s.d.] [s.p.].

Dr FOURN, Elisabeth, *Communication* [www.google.fr](http://www.google.fr)

MBIA, Guillaume Oyono, *Trois Prétendants...un Mari*, éd., Clé Yaoundé, maison d'édition 1963.

PASCAL, Blaise, *Pensées*, ville, maison d'édition [s.e.], [s.d.] [s.p.].

POQUELIN, Jean-Baptiste, Molière, *L'Avare*, éd., ville Pochet, département d'Univers Proche, pour préface, 2007,.

#### **4-Ouvrages en anglais**

NTITA, Samuel Beya, mémoire sur Le conflit des générations dans *Sous l'Orage* de Seydou BADIAN et *Le Porte-parole du Président* de Marcel Khombe Mangwanda soutenue sous la direction du Dr Lete Apey Esobe, University of South Africa, 2014.

#### **5-Ouvrages méthodologiques**

AFFOU, Y S. Gourène G., *Guide pratique de la rédaction scientifique*, Abidjan : EDUCI, 2005.

COURBET, Didier, *Comment rédiger un projet de recherche* (thèse de doctorat, mémoire de master...), 2017.

N'DA, Paul, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines réussir sa thèse, son mémoire de master professionnel et son article*, éd., Paris, l'Harmattan, 2015.

LENOBLE-PINSON, M., *La rédaction scientifique, conception et rédaction, présentation signalétique*, Bruxelles, De Boeck, 1999.

#### **6-Webographie**

[http : // archivesic.ccsd.curs.fr/sic-0156046](http://archivesic.ccsd.curs.fr/sic-0156046), juil. 2017 consulté le 15 avril 2019

[http : // www.irsic.fr / Didier-COURBET ? –lang<sup>m</sup> fr.](http://www.irsic.fr/Didier-COURBET?lang=fr)

[Didier.courbet@orange.fr](mailto:Didier.courbet@orange.fr); Didier. [courbet@univ.amu .fr](mailto:courbet@univ.amu.fr)

[https/fr.wikpede.org/wikAngela\\_Merkel](https://fr.wikpede.org/wikAngela_Merkel) consulté le 13 avril 2019 ou [relationnistemireille@gmail.com](mailto:relationnistemireille@gmail.com) consulté le 13 avril 2019.

[http ://www.voaafrique.com/alune-femme-elue-prsidente-de-l'Assemblee-nationale-du-togo-/4756033.html](http://www.voaafrique.com/alune-femme-elue-prsidente-de-l'Assemblee-nationale-du-togo-/4756033.html) consulté le 13 avril 2019.

[https: // fr.wikipedia.org.wikTheresa\\_May](https://fr.wikipedia.org/wikTheresa_May) consulté le 13 avril 2019.

[www.google.fr](http://www.google.fr) consulté le 13 avril 2019.

<https://opusdei.org/fr/article/qui-est-lhomme-pourquoi-a-t-il-ete-cree-et-pour-quoi-faire> consulté le 05 juin 2019 à 15h50

<http://haniramadan.blog.tdg.ch/archive/2008/02/25/islam-et-christianisme-l-homme-%C3%A0-l-image-de-dieu.html> consulté le 05 juin 2019 à 15h57

<https://www.lesedc.org/> catégorie / éclairage-spirituel consulté le 5 juin 2019. ■■■